

Nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne) et Economies d'énergies



Séance d'information du 21.11.2024

Léonard Luisier

LE SAVIEZ-VOUS?

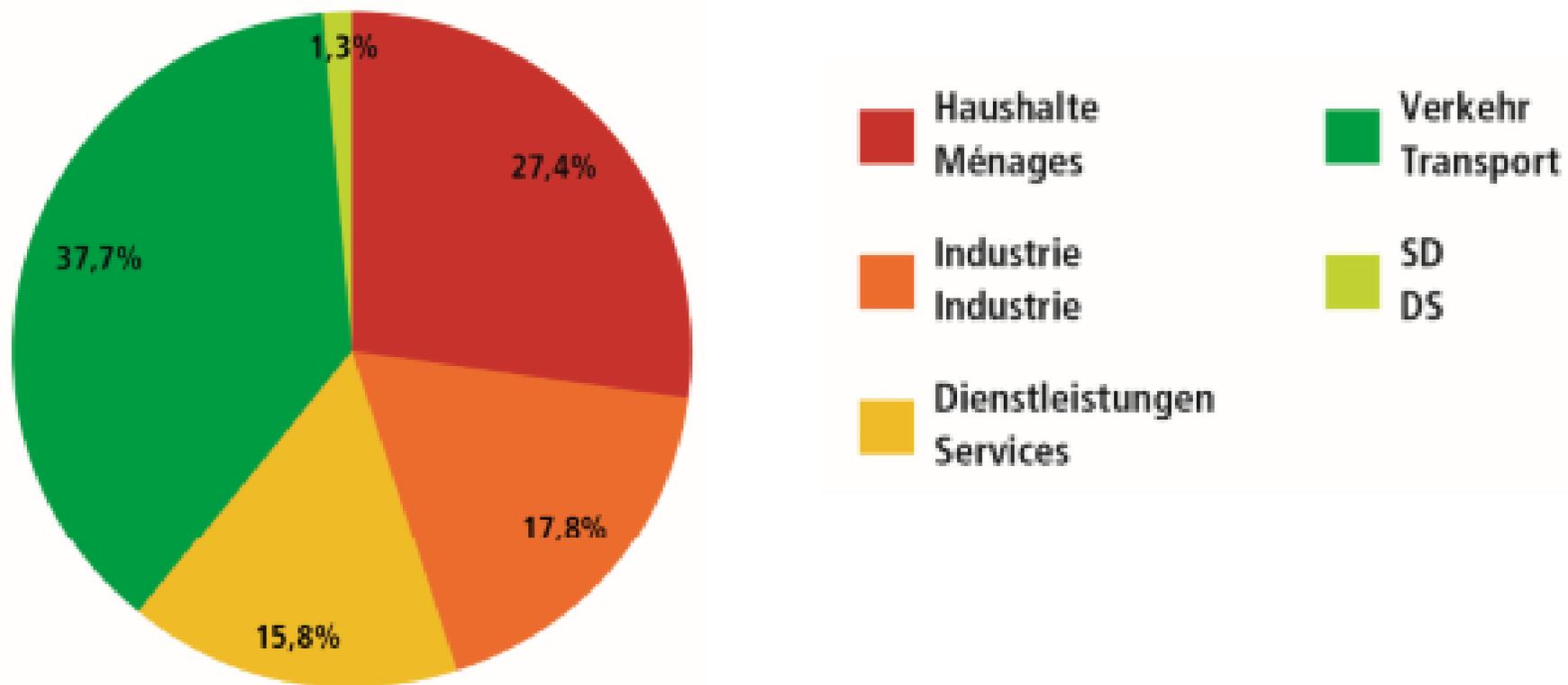
Toute consommation impacte notre environnement.

L'énergie économisée est simplement :

- l'énergie la moins chère (négawatt)
- et celle qui va limiter le changement climatique

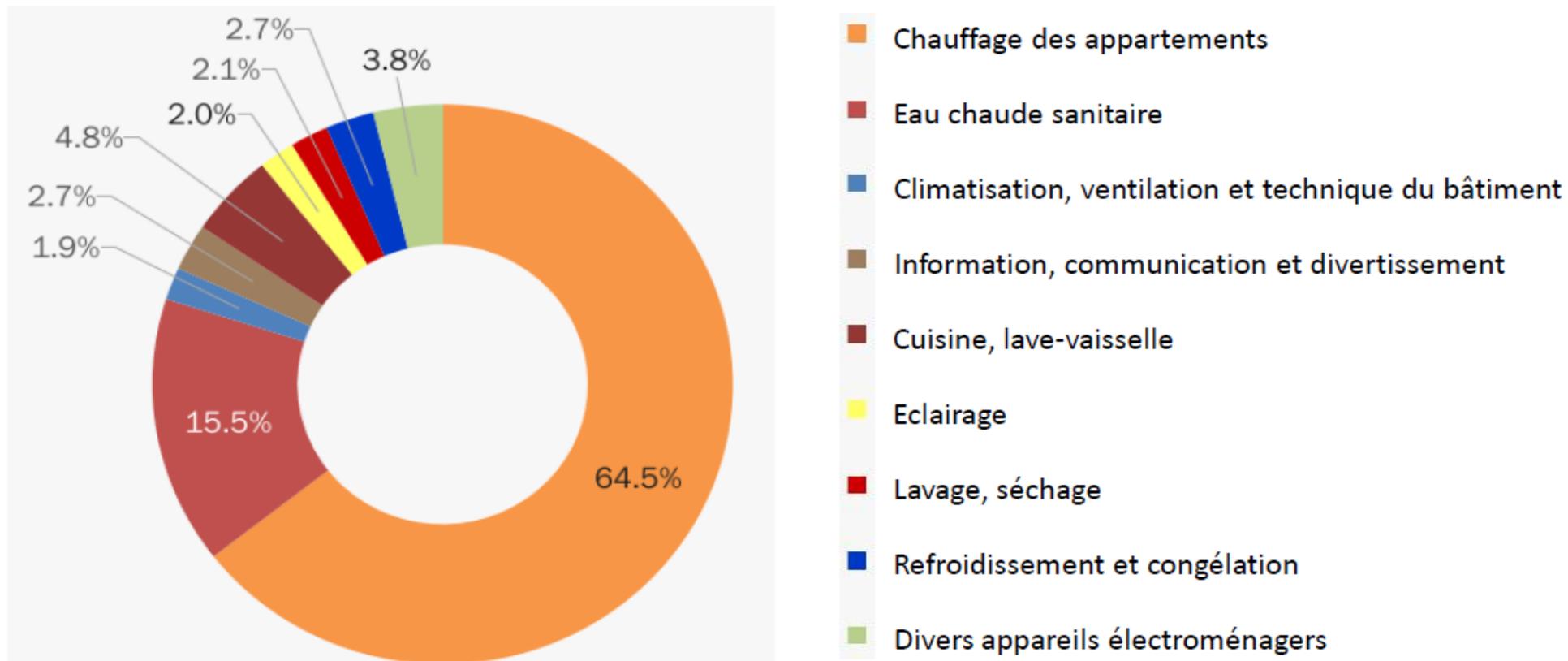
Celui qui économise l'énergie ménage notre futur et son porte-monnaie.

Les ménages représentent le tiers de la consommation d'énergie en Suisse



Source: statistiques OFEN

Le chauffage et ECS représente ~80% de la consommation d'une maison



Source: statistiques OFEN

Quel est le coût de l'énergie?

$$\text{Energie}_{(\text{kWh})} = \text{Puissance}_{(\text{kW})} \times \text{Temps d'utilisation}_{(\text{h})}$$

$$\text{Coût}_{(\text{CHF})} = \text{Energie}_{(\text{kWh})} \times \text{Tarif}_{(\text{CHF/kWh})}$$

Électricité : 0.33CHF/kWh (Romande Energie)
 0.30CHF/kWh (Monthey Energie SA)
Gaz : 0.18CHF/kWh
Mazout : 0.10CHF/kWh

**Données au 20.11.2024*

Quel est le coût de l'énergie?



Puissance de l'appareil : 1kW (1000W)

Durée d'utilisation annuelle : 50h (1 heure par semaine)

Energie : $1\text{kW} \times 50\text{h} = 50\text{kWh}$

Coût : $50\text{kWh} \times 0.33\text{CHF/kWh} = 16.50 \text{ CHF}$ par an

Economies d'énergies

Astuces utiles au porte-monnaie et à la planète



Astuces pour économiser

Chauffage

- Isoler les conduites de chauffage et d'eau chaude
- Équiper vos radiateurs de vannes thermostatiques (~20% d'économie)
- Éviter de couvrir les surfaces chauffantes
- Purger les radiateurs (~15% d'économie)
- Fermer ses stores/volets pendant la nuit
- Repérer les fuites thermiques
- Éviter de chauffer une maison vide en réglant correctement les horaires de chauffage (16°C/20°C)
- Réduire la température en cas d'absence (intéressant dès 3-4 jours)
- Adapter vos habillements, portez un pull à l'intérieur
- Chaque degré de moins est 6% d'économie
- Aérer 5 minutes grand ouvert plutôt qu'en imposte sur une longue période



* Les valeurs d'économie sur la facture de chauffage sont une moyenne en fonction du type d'isolation, utilisation, SRE, Nb utilisateurs

Eau chaude sanitaire

- Utiliser de l'eau froide pour se laver les mains et les dents
- Régler la température de l'eau chaude du boiler sur maximum 55°C
- Détartrage du boiler tous les 10 ans, 15% d'économie sur le chauffage
- Réaliser un ébouage du circuit de chauffage
- Préférer la douche au bain
- Régler le débit des éviers, 10% d'économie sur la facture d'eau et de chauffage
- Installer un pommeau de douche économique



www.ecodouche-co2.ch/je-participe

Douche	20-30l/min
Douche (pommeau économique)	12l/min
Petit bain	125-150l
Bain plein	200-250l

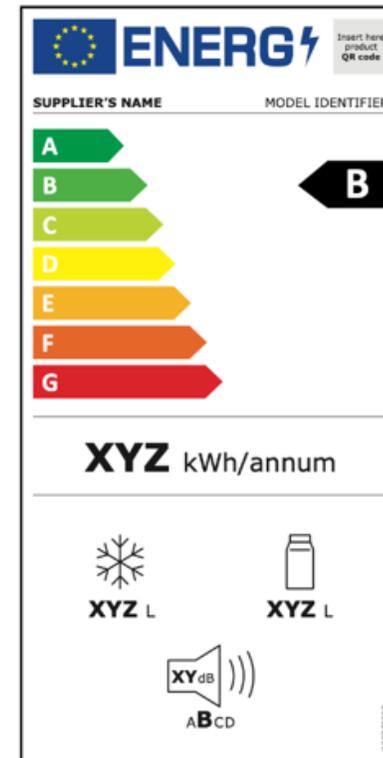
Cuisine (ménage moyen 3000kWh, 1000CHF)

- Chaleur tournante plutôt que chaleur supérieure et inférieure (~5CHF d'économie)
- En renonçant au préchauffage, vous économisez ~5CHF
- Éteindre le four/plaques céramique/vitro cinq minutes avant la fin de la cuisson (~5CHF)
- Nettoyer les filtres de vos appareils (~5CHF)
- Cuisiner fûté avec un couvercle, marmite à vapeur (~10CHF)
- Chauffer de l'eau en quantité correcte et avec une bouilloire (~15CHF)
- Régler le frigo à 7°C et congélateur sur -18°C
- Remplacer les joints des réfrigérateurs (~10CHF)
- Dégivrer le congélateur dès que de la glace se forme (~10CHF)
- Ne pas mettre les aliments chauds dans le frigo, le contraire oui

Général (ménage moyen 3000kWh, 1000CHF)

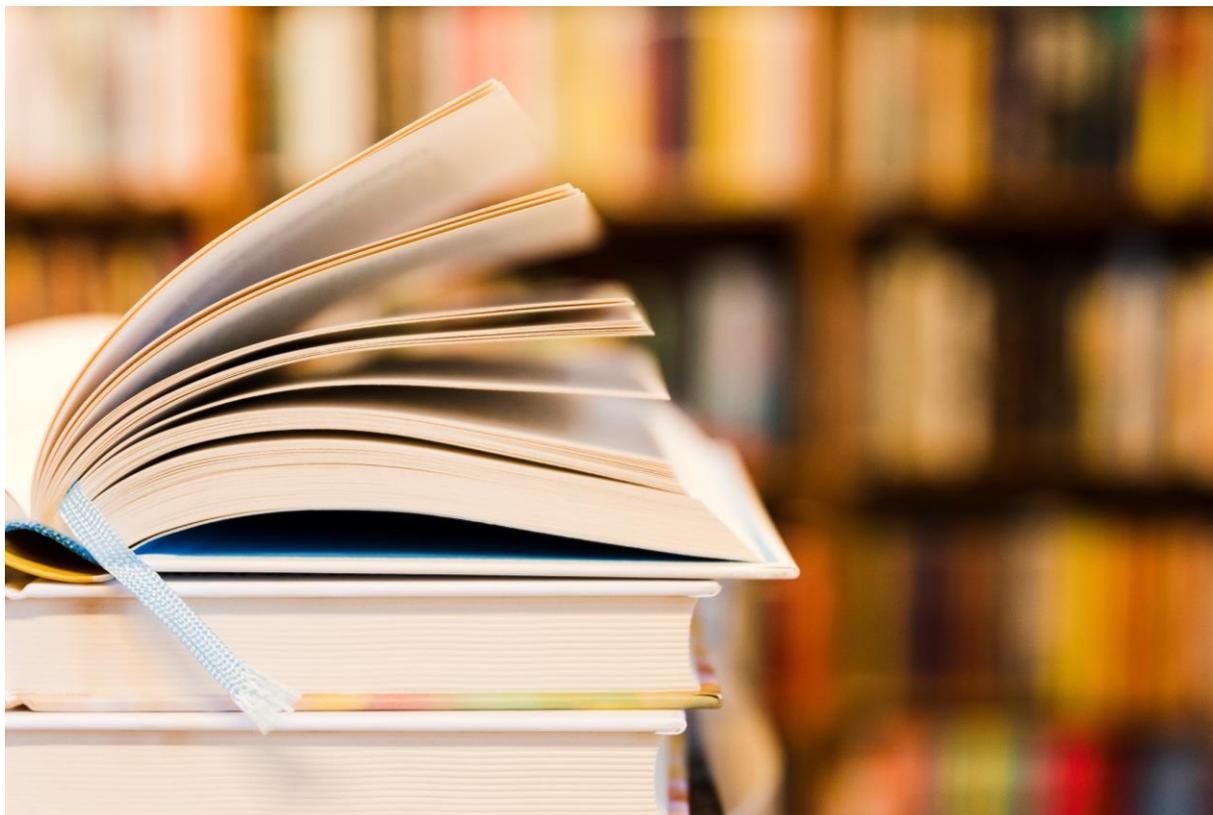
- Ne pas prélever et remplir complètement les machines à laver (~15CHF)
- Laver à 30°C permet d'économiser 40% d'énergie par rapport 60° (~40CHF)
- Séchage naturel ou si possible bien essorer (1500 Tours/minute), (~100CHF)
- Remplacer vos luminaires par du LED et optimiser (~50CHF)
- Attention aux grands consommateurs d'énergies tels que climatisation, aquarium, jacuzzi, dé/humidificateurs, cave à vin, PC gamer, pompe pour fontaine, ...
- Installer des multiprises et éteindre complètement les appareils électriques non utilisés (ordinateurs, téléviseurs, chargeurs, machine à café, imprimantes, wifi, HIFI, (~1-2CHF par appareil/an)
- Choisir le bon appareil, préférer les appareils de dernière génération, consommation réduite
- Réparer au lieu de remplacer

Economie totale ~300CHF!



Nouvelle loi cantonale sur l'énergie

Ce qui attend les propriétaires à partir du 1er janvier 2025



Ce qui change avec la nouvelle législation

1.01.2025	Nouveaux bâtiments		Anciens bâtiments	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES
Qualité d'isolation	SIA 2009 : 0.20 W/m ² K	SIA 2016 : 0.17 W/m ² K	SIA 2009 : 0.25 W/m ² K	SIA 2016 : 0.25 W/m ² K
Chauffage fossile	Part max EnNonRen 80%	Interdit	--	Remplacement : 20% EnRen
Chauffage électrique	Interdit	Interdit	Interdit	Délai pour assainir *
Production électricité	--	20 W/m ² SRE	--	20 W/m ² SRE si rénov. toit
Rafrâichissement	--	Couverture consom. élect.*	--	Couverture consom. élect.*

Chauffage à gaz ou mazout



2025

- **Construction neuves** => interdiction
- **Bâtiment existant** autorisé si =>
 - réduction de sa consommation de 20% ou
 - production de chaleur d'au moins 20% par du renouvelable ou
 - classe énergétique CECB minimum D



chauffezrenouvelable.ch

Chauffages électriques



2040

- **Centralisés** → remplacés par du renouvelable
- **Décentralisés** → remplacés lors de rénovations d'envergure ou lors du remplacement du système entier



chauffezrenouvelable.ch

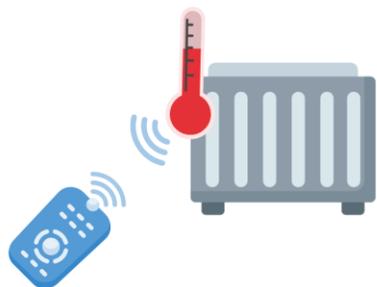
Chauffe-eau électrique



2040

- **Centralisés** → remplacés par du renouvelable
 - Sauf résidences secondaires si commande à distance
 - Sauf si eau chauffée avec 50% de renouvelable
- **Décentralisés** → remplacés en cas de rénovations d'envergure

Résidences secondaires



2035

- Les résidences secondaires doivent être équipée de commande à distance pour:
 - Chauffages électriques
 - Chauffages à gaz ou mazout
 - Chauffe-eau électriques



[makeheatsimple.ch](https://www.makeheatsimple.ch)

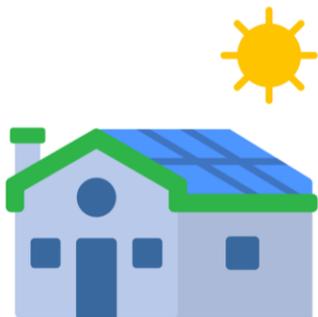
Production solaire photovoltaïque



2025

Obligation d'installation pour :

- **Nouvelle construction**
- **Rénovation de la toiture**
- **Installation de rafraîchissement**

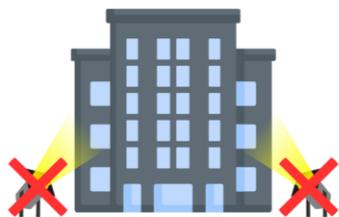


2050

- **Grandes toitures de plus de 500m²**

Pour les entreprises

00:00 - 06:00



2025

L'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels est limité à partir de minuit (art. 29)

00:00 - 06:00



2025

L'utilisation d'enseignes lumineuses extérieures est limitée à partir de minuit (art. 28)



2030

Optimisation énergétique des gros consommateurs (art. 44-45)

En résumé

1. Confort thermique augmenté
2. Ressources énergétiques renouvelables
3. Production d'électricité

4. Nombreuses aides financières garanties jusqu'en 2030
5. Investissement largement défiscalisés
6. Réduction des coûts énergétiques
7. Augmentation de la valeur des biens immobiliers

N'oubliez pas les subventions!



Pour aller plus loin

- Pour vous aider
 - Programme de subvention cantonal (www.vs.ch/energie)
 - Sites web de référence (www.monthey-energies.ch/references)
 - Le petit guide des astuces écoénergétiques
 - Centre de compétences en énergies et développement durable
Conseils gratuits pour les habitant-e-s
Monthey Energies SA
Léonard Luisier
024 475 76 74
durabilite@monthey-energies.ch
Prêt du wattmètre sur demande

Questions et réponses





***« Il y a toujours des économies
à glaner ! »***

Merci pour votre participation!